

**DECLARATION DES PERFORMANCES**  
**N° 0007-05**

1. Code d'identification unique du produit type :  
*Plafonds suspendus: éléments d'habillage*
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:  
*Minerval E 15, Tonga E (Voir étiquette)*
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
*Éléments d'habillage de plafond suspendu*
4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
*SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC*  
*Les Renardières - 7 place de Saverne 92415 Courbevoie*  
[www.eurocoustic.com](http://www.eurocoustic.com)
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:  
*Non applicable*
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:  
*AVCP Système 1 pour la réaction au feu*  
*AVCP Système 3 pour les autres caractéristiques*
7. Cas des produits couvert par la norme harmonisée:  
*Le CSTB (Organisme Notifié n° 0679), a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon le système 1 pour la caractéristique de réaction au feu.*  
*Il a délivré le certificat de constance des performances*

*Le SRL (n° 1088) ou le CSTB (n° 0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit selon le système 3 pour la caractéristique absorption acoustique.*  
*Il a délivré un rapport d'essais.*

8. Déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:  
Non applicable
9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles								
Nom du produit	Ep mm	Réaction au feu	Rejet de Formaldéhyde	Caractéristiques de friabilité (sécurité en cas de bris)	Résistance à la flexion	Absorption Acoustique $\alpha_w$	Conductivité thermique W/(m.K)	Durabilité
Minerval E 15	15	A1	Classe E1	NPD	NPD	0.90	NPD	NPD
Tonga E	20	A1	Classe E1	NPD	NPD	0.95	NPD	NPD

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première ligne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la NF EN 13964 :2004.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Monsieur Guillaume LOIZEAUD  
Directeur B.U. Plafonds Eurocoustic  
A Courbevoie, le 26/06/2013